

La discrimination fondée sur le handicap

Quelque 470 millions de personnes actives dans le monde souffrent d'un handicap. Les diverses formes d'invalidité diffèrent quant à la nature de la déficience et au degré de gravité. S'ajoutant à ces handicaps, des questions telles que le sexe, l'âge et la situation économique influent sur la condition de ces personnes et leur accès au marché du travail.

L'absence de définitions et de méthodologies communes aux pays empêche, d'une part, toute comparaison de statistiques nationales, quand elles existent et, d'autre part, une meilleure appréhension de l'invalidité et du travail. À l'OIT, l'expression "personne handicapée" désigne toute "personne dont les perspectives de trouver et de conserver un emploi convenable, d'y retourner, ainsi que de progresser professionnellement sont sensiblement réduites à la suite d'un handicap physique, sensoriel, intellectuel ou mental dûment reconnu".

Les handicapés subissent les mêmes formes de discrimination: taux élevés de chômage, préjugés concernant leur productivité et, souvent, exclusion du marché du travail. Ils se heurtent également à une discrimination à l'embauche. Il ressort d'une enquête réalisée en France que moins de 2% de ceux qui ont mentionné leur invalidité dans leur CV ont été invités à un entretien. Les handicapés sont recrutés principalement par des agences de travail temporaire aux fins de réduire les risques pour les employeurs.

La discrimination augmente avec l'âge. Les femmes ont moins de chances que les hommes de trouver un emploi et sont davantage exposées aux violences physiques et sexuelles.

QUELQUES STATISTIQUES ESSENTIELLES

- Plus de 60% des personnes handicapées sont en âge d'activité, mais connaissent un taux de chômage de 80 à 100% supérieur à la moyenne parmi les autres travailleurs;
- En Europe, 52% des personnes gravement handicapées ne font pas partie de la population active;
- Selon une enquête menée en 2003 aux Etats-Unis auprès des employeurs, 73% ont affirmé que les travailleurs handicapés n'avaient besoin d'aucune installation spéciale;
- En Australie, le coût de recrutement moyen d'un travailleur handicapé dépasse de 13% celui d'un employé non handicapé, alors que son rendement est équivalent;
- Au Royaume-Uni, les personnes handicapées âgées de 26 ans sont quatre fois plus exposées au chômage que les autres travailleurs;
- En 2005, le taux d'emploi des handicapés en âge d'activité s'élève à seulement 38%, alors qu'il est de 78% pour les autres travailleurs. Deux tiers des handicapés au chômage souhaiteraient travailler, mais ne peuvent trouver un emploi;

- L'écart de rémunération pour les femmes handicapées en Australie dépasse de 44% celui des autres travailleuses et pour les hommes, cet écart est de 49%, signe que l'invalidité pèse lourdement dans les revenus inférieurs.

Les intervenants, aux échelons international et national, s'attachent, depuis ces dernières décennies, à accroître les offres d'emploi, la fidélisation des travailleurs et les possibilités de reprise du travail des handicapés. La reconnaissance de leur contribution potentiellement importante aux économies nationales en est la principale raison. Les stratégies nationales de lutte contre la discrimination envers des handicapés s'inspirent non plus du modèle "moral" ou "médical", mais d'une conception fondée sur les droits, visant leur insertion sociale et la suppression des inégalités structurelles, tout en facilitant l'accès au marché du travail.

DES RÉSULTATS REMARQUABLES

En 2006, le gouvernement britannique a investi £ 360 millions dans un programme intitulé "Pathways to Work" (Les filières du travail) pour soutenir les efforts réalisés par des handicapés pour réintégrer le marché du travail. Afin de réduire le nombre de personnes sollicitant des pensions d'invalidité (quelque 2.7 millions), ce programme prévoit des entretiens en vue d'un emploi et un accès à des conseillers personnels. A ce jour, plus de 25 000 handicapés ont repris un travail, contribuant ainsi à relever le taux d'emploi de 29%.

Le programme en matière d'emploi "Arbeid med bistance" (AB), lancé en Norvège en 1992, aide les handicapés à trouver et conserver un emploi en recourant au mentorat et à l'assistance de collègues qui les aident à intégrer le marché du travail. Ce programme a permis à 35% des 2 500 participants de trouver un emploi rémunéré et stable. Résultat tout aussi important, 92% des employeurs y participant considèrent autrement le risqué lié à l'engagement de handicapés.

Le projet de coopération technique du BIT "Développer l'entrepreneuriat parmi les femmes handicapées" vise les femmes handicapées d'Ethiopie, du Kenya, de l'Ouganda, de Tanzanie, de Zambie, en les formant aux techniques de micro-entreprise. Il les aide à lancer des activités commerciales grâce au partenariat avec des ONG locales et des organismes de micro-financement. ■